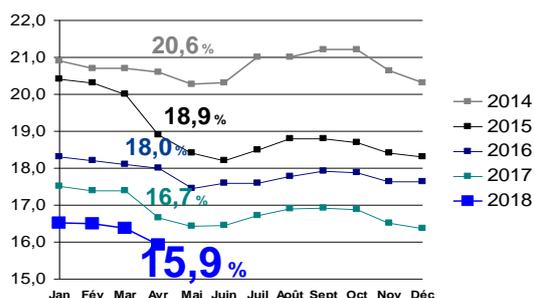


## Avril 2018 : Le taux de chômage à Bruxelles au plus bas depuis 25 ans

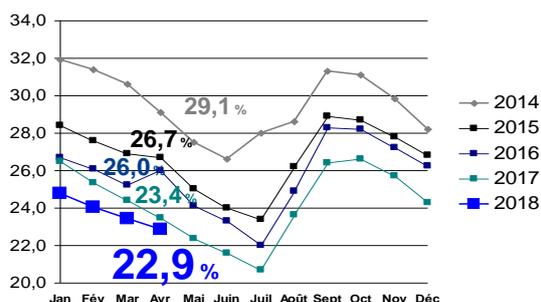
Bruxelles, 3 mai 2018 – Fin avril, Bruxelles compte 89.367 chercheurs d'emploi, soit un taux de chômage de 15,9%. Cette 42<sup>e</sup> baisse successive du chômage correspond à une diminution de 3.381 personnes par rapport à 2017 (-3,6%), de 9.154 personnes par rapport à 2016 (-9,3%) et de 14.516 personnes par rapport à 2015 (-14,0%). En comparaison avec avril 2014, le nombre de chercheurs d'emploi a diminué de 19.964, soit une baisse de 18,3% en 4 ans.

Le chômage des jeunes, en baisse continue depuis 59 mois, atteint quant à lui un taux de 22,9%. Bruxelles compte 8.760 jeunes chercheurs d'emploi, soit 520 de moins que l'an dernier (-5,6%), 1.842 de moins qu'en avril 2016 (-17,4%) et 2.807 de moins qu'en avril 2015 (-24,3%). Le nombre de jeunes chercheurs d'emploi a baissé de 33,8% (-4.466), soit un tiers de moins, depuis 2014.

### Taux de chômage RBC



### Taux de chômage des jeunes



### Évolution annuelle

Chômage RBC  
-3.381 unités

Chômage des jeunes  
-520 unités

### Évolution du taux de chômage

Fin avril 2018, le taux de chômage en Région bruxelloise s'établit à 15,9% (15,4% pour les hommes et 16,5% pour les femmes). En avril 2017, le taux de chômage s'établissait à 16,7%.

Le taux de chômage est mesuré sur la base de la nouvelle population active calculée à partir des données de la Banque nationale et de l'Enquête sur les Forces de Travail du SPF Économie. Sur la base du croisement de ces données, on constate que la population active occupée a, en Région bruxelloise, augmenté en 2017 de 2,0% par rapport à l'année précédente (+1,3% pour l'ensemble de la Belgique).

## Évolution du nombre de chercheurs d'emploi

Fin avril 2018, on dénombre en Région de Bruxelles-Capitale 89.367 chercheurs d'emploi inoccupés (DEI), soit une diminution de 3.381 personnes par rapport à l'année précédente (-3,6%).

On compte au cours du mois d'avril 9.056 entrées dans le chômage (7.624 réinscriptions et 1.432 nouvelles inscriptions) contre 10.734 sorties, soit une diminution sur une base mensuelle du nombre de DEI de 1.678 personnes (-1,8%).

Les principales caractéristiques et évolutions du chômage en Région de Bruxelles-Capitale sont fournies dans le tableau suivant à titre indicatif.

**Tableau 1 : Principales caractéristiques et évolutions du chômage en Région de Bruxelles-Capitale – avril 2018**

		avril 2018	Proportion	Diff. mensuelle	en %	Diff. annuelle	en %
Demandeurs d'emploi inoccupés (DEI)		89.367	100,0%	-1.678	-1,8%	-3.381	-3,6%
Catégorie	DEDA <sup>1</sup>	60.933	68,2%	82	0,1%	-1.309	-2,1%
	Jeunes en stage d'insertion professionnelle	4.449	5,0%	-265	-5,6%	-67	-1,5%
	Autres DEI	23.985	26,8%	-1.495	-5,9%	-2.005	-7,7%
Sexe	Hommes	47.125	52,7%	-928	-1,9%	-1.923	-3,9%
	Femmes	42.242	47,3%	-750	-1,7%	-1.458	-3,3%
Age	- 25 ans	8.760	9,8%	-506	-5,5%	-520	-5,6%
	25 - 49 ans	57.491	64,3%	-1.125	-1,9%	-3.199	-5,3%
	50 ans + <sup>2</sup>	23.116	25,9%	-47	-0,2%	338	1,5%
Durée d'inoccupation	- 1 an	32.528	36,4%	-1.033	-3,1%	-1.599	-4,7%
	1 - 2 ans	13.186	14,8%	-417	-3,1%	-1.058	-7,4%
	2 ans +	43.653	48,8%	-228	-0,5%	-724	-1,6%
Niveau d'études	Faible <sup>3</sup>	59.257	66,3%	-1.237	-2,0%	-2.748	-4,4%
	Moyen	18.108	20,3%	-278	-1,5%	-286	-1,6%
	Élevé	12.002	13,4%	-163	-1,3%	-347	-2,8%
Usagers du CPAS		12.750	14,3%	-1.131	-8,1%	n.d.	n.d.
Taux de chômage	Total	15,92		-0,43		-0,74	
	Hommes	15,40		-0,57		-0,90	
	Femmes	16,54		-0,26		-0,54	

Source : Actiris

On dénombre en Région bruxelloise 60.933 chercheurs d'emploi demandeurs d'allocations (DEDA), 4.449 jeunes en stage d'insertion professionnelle et 23.985 autres chercheurs d'emploi inscrits librement ou obligatoirement.

On retrouve dans cette dernière catégorie (« autres DEI ») des personnes qui n'ont pas encore reçu d'allocation de chômage (qui ont introduit une demande auprès de l'Onem), des personnes ayant été exclues des allocations de chômage et qui sont venues se réinscrire auprès d'Actiris, des personnes bénéficiant d'un revenu d'intégration sociale ou encore des personnes qui n'ont aucun revenu de remplacement. Il est à noter qu'une partie importante de ces CE dépendent des CPAS ou n'ont encore aucun revenu de remplacement.

Actiris peut maintenant identifier de manière plus exhaustive, parmi l'ensemble des CE, ceux d'entre eux qui sont usagers des CPAS. À partir de l'exploitation d'un flux d'information provenant directement

<sup>1</sup> DEDA : demandeurs d'emploi demandeurs d'allocations, soit les chercheurs d'emploi pour lesquels Actiris a été informé par l'ONEM qu'ils percevaient des allocations de chômage.

<sup>2</sup> La variation annuelle atypique pour les CE âgés de 50 et + s'explique par le changement de législation pour les chômeurs âgés de 60 ans et +. En effet, ces derniers doivent rester disponibles plus longtemps sur le marché du travail, ce qui a pour effet d'accroître leur nombre.

<sup>3</sup> Ce niveau comprend les études de l'enseignement secondaire 2<sup>nd</sup> degré au maximum ainsi que les études réalisées à l'étranger sans équivalence de diplôme en Belgique.

du SPP Intégration sociale, il est en effet possible d'identifier les CE ayant une ouverture de droit au revenu d'intégration sociale ou à son équivalent, actuellement ou dans un passé proche. Ainsi, parmi les 89.367 DEI inscrits en avril 2018, 12.750 CE sont usagers du CPAS (soit 14,3% du total des DEI). Ce pourcentage est plus élevé parmi les jeunes : sur les 8.760 jeunes DEI, 1.950 sont usagers du CPAS, soit 22,3%.

On constate une diminution de 2,1% sur base annuelle du nombre de chercheurs d'emploi indemnisés (DEDA). On constate aussi une diminution annuelle du nombre de jeunes en stage d'insertion professionnelle (-67 unités, -1,5%). Quant aux autres chercheurs d'emploi, leur nombre a diminué de 7,7% sur base annuelle.

**Tableau 2 : Principales caractéristiques et évolutions du chômage des jeunes en Région de Bruxelles-Capitale – avril 2018**

		avril 2018	Proportion	Diff. mensuelle	en %	Diff. annuelle	en %
DEI < 25 ans		8.760	100,0%	-506	-5,5%	-520	-5,6%
Catégorie	DEDA	2.620	29,9%	-18	-0,7%	-159	-5,7%
	Jeunes en stage d'insertion professionnelle	3.280	37,4%	-241	-6,8%	-112	-3,3%
	Autres DEI	2.860	32,6%	-247	-7,9%	-249	-8,0%
Sexe	Hommes	4.916	56,1%	-279	-5,4%	-160	-3,2%
	Femmes	3.844	43,9%	-227	-5,6%	-360	-8,6%
Durée d'inoccupation	- 1 an	6.092	69,5%	-348	-5,4%	-250	-3,9%
	1 - 2 ans	1.607	18,3%	-71	-4,2%	40	2,6%
	2 ans +	1.061	12,1%	-87	-7,6%	-310	-22,6%
Niveau d'études	Faible	5.064	57,8%	-248	-4,7%	-416	-7,6%
	Moyen	3.228	36,8%	-170	-5,0%	-49	-1,5%
	Élevé	468	5,3%	-88	-15,8%	-55	-10,5%
Usagers du CPAS		1.950	22,3%	-237	-10,8%	n.d.	n.d.

Source : Actiris

On compte 8.760 chercheurs d'emploi de moins de 25 ans. Sur une base mensuelle, on relève une diminution du nombre de jeunes chercheurs d'emploi de 506 unités (-5,5%). Sur une base annuelle, on observe également une diminution du chômage des jeunes (-520 DEI, soit -5,6%) par rapport au mois d'avril 2017. Le taux de chômage des jeunes est passé ainsi sur un an de 23,4% en avril 2017 à 22,9% en avril 2018, affichant donc une baisse de 0,59 point par rapport à l'année passée.

## Évolution des offres d'emploi

Au cours du mois d'avril 2018, Actiris a reçu un total de 16.081 offres d'emploi. Il s'agit du nombre global d'offres reçues comprenant, outre les OE reçues directement par Actiris, les OE reçues par l'intermédiaire du Forem et du VDAB dans le cadre de la mobilité interrégionale des chercheurs d'emploi mais également les OE reçues par l'intermédiaire de sites partenaires. Le nombre d'offres concernant des postes de travail situés en Région bruxelloise s'élève à 5.591.



Durant le mois d'avril 2018, Actiris a reçu directement 2.913 offres d'emploi. Ceci correspond à une augmentation de 694 unités par rapport aux offres d'emploi reçues l'année précédente au cours du même mois. On comptabilise par ailleurs 1.958 offres d'emploi satisfaites au cours de ce mois, ce qui correspond à une augmentation de 454 unités par rapport à l'année précédente. Enfin, en avril 2018, Actiris a traité 798 offres « Select Actiris » (c'est-à-dire confiées en présélection et prérecrutement gratuits à Actiris), ce qui correspond à une augmentation de 17,9% par rapport à l'année passée.

**Pour plus d'info & contact :**

Anaïs Sorée – Porte-parole  
0485 13 49 50  
[asoree@actiris.be](mailto:asoree@actiris.be)

Jan Gatz – Porte-parole d'Actiris  
Tel. 02 505 78 09 – 0479 407 568  
[jgatz@actiris.be](mailto:jgatz@actiris.be)

**Concernant Actiris**

Actiris est l'Office Régional Bruxellois de l'Emploi. En tant que service public de l'emploi, Actiris est l'acteur principal et le fournisseur de solutions pour l'emploi dans la Région de Bruxelles-Capitale. Actiris concentre ses actions et moyens sur deux missions: garantir le matching entre employeurs et chercheurs d'emploi et organiser la transition vers l'emploi. Actiris est également mandaté pour la coordination de l'Observatoire bruxellois de l'Emploi.

Pour plus d'informations: [www.actiris.be](http://www.actiris.be)